



COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

Mercredi 25 janvier 2017

Saint-Gervais-sous-Meymont

Fait à Saint-Gervais sous Meymont,
le 30 janvier 2017

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a small loop at the end.

PARTICIPANTS

Présents

Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes de Billom St-Dier / Vallée de Jauron
Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez
Josiane COMBRIS : communauté de communes du Haut-Livradois
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier
Bernard GARCIA : communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs
Michel GONIN : communauté de communes du Pays de Courpière
Johan IMBERT : communauté de communes du Pays d'Ambert
Catherine MAZELLIER : communauté de communes du Pays de Courpière
Alain MOLIMARD : communauté de communes du Pays d'Olliergues
Corinne MONDIN : Parc naturel régional Livradois-Forez
Nicolas PINAUD : communauté de communes de Billom St-Dier - Vallée du Jauron
Maurice SEPTIER : communauté de communes du Pays de Cunlhat

Membres actifs

Fabrice AUDEMARD : Ferme du Garasson - Doranges
Bernard AUROY : Randonnée En Livradois-Forez
Patrick BESSEYRE : syndicat mixte des activités de pleine nature des Crêtes du Forez
Ariane BOILLOT : gîte d'étape "Rochemulet" - Sainte-Agathe
Amaud DE CADIER DE VAUCE : château des Martinanches - Saint-Dier d'Auvergne
Hervé DELAVAL : espace VTT n°1 - Le Vernet la Varenne
Nadine DENIS : les sentiers du Forez - Olliergues
Robert DURET : Mus'Énergie - Ambert
Yves FOURNET FAYARD : chalet de le Roche - Vertolaye
Valérie GOBILLARD : chambre d'hôtes "Le Clos Goëlle" - Moissat
Didier GOUPILLON : chambre d'hôtes "L'instant Rêvé" - Marat
Jean-Claude GRANGEON : les chemins de traverse - Saint-Gervais-sous-Meymont
Jean JALLAT : les champs d'ail de Billom - Billom
Didier LACK : village-vacances Azuréva - Fournols
Gérard LECOQ : Ana'chronique - Marat
Denise MALHAIRE : gîte de l'Artaudie - Valcivières
Christine MILLER : chambre d'hôtes "Le moulin de la passerelle" - Grandrif
Sylvain PÉRAUDEAU : moulin Richard de Bas - Ambert
Anthony PLANAT : Route des Métiers et Sur les traces du coq noir - Saint-Anthème
Joëlle QUINTON : village-vacances Saviloisirs - Saint-Amant-Roche-Savine
Éliane ROMEUF : chambre d'hôtes "Chez Tiane" - Saint-Flour l'Étang
Fabrice ROTA : centre F.F.C.T Les 4 Vents - Aubusson d'Auvergne
Helen SLIK : chambres d'hôtes "La paresse en douce" - Tours-sur-Meymont
Alain TARRASSON : Itinéraire pêche - Aubusson d'Auvergne
Gilles VAYSSIERE : gîtes "La clef des puys" - Sermentizon

Autres participants

Brigitte ARCIS : Maison du tourisme du Livradois-Forez
Benoît BARRÈS : Maison du tourisme du Livradois-Forez
Dominique VERGNAUX : Parc naturel régional Livradois-Forez

Excusés et représentés

Membres de Droit

Françoise BERNARD : communauté de communes de Billom St Dier - Vallée du Jauron, pouvoir à Gérard BÉRARD
Sylvie COL : communauté de communes du Pays d'Ambert, pouvoir à Johan IMBERT
Christiane DEFFRADAS : communauté de communes du Pays d'Olliergues , pouvoir à Josiane COMBRIS
Chantal FACY : communauté de communes du Pays de Cunlhat, pouvoir à Corinne MONDIN
Daniel FORESTIER : communauté de communes du Pays d'Ambert, pouvoir à Corinne MONDIN
Laurence GONINET : communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir à Monique FERRIER
Xavier GUYONNET : communauté de communes de la Montagne Thiernoise, pouvoir à Bernard GARCIA
Pierre ITOURNEL : communauté de communes de la Montagne Thiernoise, pouvoir à Michel GONIN
Philippe MEYZONET : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir à Tony BERNARD
Yvette RENAUDIAS : communauté de communes du Haut-Livradois, pouvoir à Maurice SEPTIER
Patrick SOLEILLANT : communauté de Communes Entre Allier et Bois Noirs, pouvoir à Monique FERRIER

Membres Actif

Béatrice ADAMY : chalet "Les Arvernes", pouvoir à Fabrice AUDEMARD
Isabelle ANG : Ermitage du Vieux Poirier - Saint-Victor-Montvianeix, pouvoir à Fabrice AUDEMARD
Brigitte ASNAR : hôtel des Voyageurs - Vertolaye, pouvoir à Bernard AUROY
Alain BARADUC : atelier du potier - Bort-l'Étang, pouvoir à Gilles VAYSSIERE
Alain BEAUDOUX : hôtel Au Pont de Raffiny - Saint-Romain, pouvoir à Bernard AUROY
André BELVERGE : gîte de Lassias - Saint-Julien-de-Coppel, pouvoir à Patrick BESSEYRE
Ophélie BERBAIN : Atelier du Sardier - Cunlhat, pouvoir à Robert DURET
Colette BERTRAND : Chambre d'hôtes "Chez Jeanne" - Aix-la-Fayette, pouvoir à Patrick BESSEYRE
Jean-Claude BONNET : Les gîtes d'Hélio-ferme - Brousse , pouvoir à Nadine DENIS
Jean-Pierre BOST : Rando-Quad 63 - Lezoux, pouvoir à Hervé DELAVAL
Alain BOZZO : domaine de Gaudon - Ceilloux, pouvoir à Nadine DENIS
Karine BRUGNEAUX : le chalet des Gentianes - Valcivières, pouvoir à Arianne BOILLOT
Claudia BRUSSAT : chambre d'hôtes "Ma tranquillité" - Courpière, pouvoir à Robert DURET
Marie Paule CHADRIN : gîte de La Boissière - Égliseneuve-près-Billom, pouvoir à Valérie GOBILLARD
Mireille CHARRIER : château de Mauzun - Mauzun, pouvoir à Jean JALLAT

Martine CHASTENET : gîtes et chambre d'hôtes "Le Moulin de la Fortie" - Viscomtat, pouvoir à Jean JALLAT
 Nicole CHEVARIN : gîte du mas de la Farge - Ambert, pouvoir à Didier GOUPILLON
 Emilie COQUELLE : auberge de la Forie - La Forie, pouvoir à Didier LACK
 Agnès D'AGOSTINO : gîte chez Marie - Saint-Flour l'Étang, pouvoir à Didier LACK
 Catherine DELOBEL-TRACQUI : gîte du Perrier - Valcivières, pouvoir à Alain TARRASSON
 Alain DENIS : Jasserie Jean Marie - Saint-Pierre la Bourlhonne, pouvoir à Gérard LECOQ
 Carole DUBOST : les cabanes du Marodier - Vollore-Ville , pouvoir à Gérard LECOQ
 Xavier-Louis DUTOUR : gîte "Domaine de Pognat" - Vollore-Ville, pouvoir à Sylvain PÉRAUDEAU
 Christophe FAIVRE : vélorail des Volcans - Espirat, pouvoir à Arnaud de CADIER DE VEAUCE
 Blandine FAURE : gîte de Lapierre - Marsac-en-Livradois, pouvoir à Anthony PLANAT
 Daniel FAURE : gîte Les lilas d'Auvergne - Saint Julien de Coppel, pouvoir à Anthony PLANAT
 Sébastien GARDETTE : ferme auberge de l'Estre - Neuville, pouvoir à Didier GOUPILLON
 Michel GIRARD : chambre d'hôtes "Bienvenue chez Michel GIRARD" - St-Victor-Montvianeix, pouvoir à Anthony PLANAT
 Romain GONDOL : gîtes "Le Domaine des Plaines" - Bertignat, pouvoir à Joëlle QUINTON
 Christine GUIBERT : gîte de Combris Le Fournil - Saint-Gervais-sous-Meymont, pouvoir à Joëlle QUINTON
 Claudette HELSTROFFER : gîte - Vollore-Ville, pouvoir à Éliane ROMEUF
 Rolf KAUFFELD : camping les Chelles - Olliegues, pouvoir à Arianne BOILLOT
 Bea KETTING : chambre d'hôtes "Maison Neuve" - Grandval, pouvoir à Éliane ROMEUF
 Marika LEDUC : les ateliers de La Sagne - Tours-sur-Meymont, pouvoir à Fabrice ROTA
 Gary LLOYD : gîte "La maison de réflexion" - Saint-Victor-Montvianeix, pouvoir à Yves FOURNET FAYARD
 Geneviève LOUISON : auberge de Jeunesse - Saint-Martin-des-Olmes, pouvoir à Denise MALHAIRE
 Jean-Claude MAITRE : gîte de la recluse - Billom, pouvoir à Denise MALHAIRE
 Monique MARLIER / ALEXANDRE : chambre d'hôtes "Les pigeonniers" - Billom, pouvoir à Fabrice ROTA
 Chantal MOUILLARD : chambre d'hôtes "La martre" - Reignat, pouvoir à Valérie GOBILLARD
 Annaïg PENSEC : association Sur les Pas de Gaspard, pouvoir à Anthony PLANAT
 Maryse PERRIER : chambre d'hôtes "Les Mathieux" - Bongheat, pouvoir à Hervé DELAVAL
 Denis PINOT : la forêt de l'aventure - Cunlhat, pouvoir à Helen SLIK
 Paulette ROCHON DUFOUR : gîte "La maison de Papi" - Courpière, pouvoir à Helen SLIK
 Nicolas SARRY : AGRIVAP Les trains de la découverte - Ambert, pouvoir à Sylvain PÉRAUDEAU
 Bernadette SEPTIER : gîte des hortensias - Auzelles, pouvoir à Yves FOURNET FAYARD
 Catherine SVERZUT : gîte du mûrier - Domaize, pouvoir à Gilles VAYSSIERE

Excusés

Alain BERTHEAS : communauté d'agglomération Loire Forez
 Françoise BOURGNE : maison de l'Améthyste - Le Vernet-la-Varenne
 Cédric CORRE : Auvergne Rhône Alpes Tourisme
 Jean-Luc COUPAT : communauté de communes Haut Livradois
 François CREGUT : office de tourisme des Pays d'Issoire
 Nicolas DARAGON : conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes
 Jean-Luc DOLLEANS : CCI Territoriale de Haute-Loire

Gérard ESCALE : Forez Tourisme
Jean-François JOBERT : Auvergne Rhône Alpes Tourisme
Michel JOUBERT : pays du Velay - communauté d'Agglomération
Suzanne LABARY : communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne
Jean-Pierre MARCON : conseil départemental de la Haute-Loire
Christian MIOLANE : cyclo Club Les copains
Florent MONEYRON : communauté de Communes Entre Dore et Allier
Jean-Paul PASTOUREL : Auzon communauté
Gilles PAULET : Allier Comté communauté
Daniel PERRIN : office de tourisme de Craponne
Jean-Luc PERRIN : communauté de communes des montagnes du Haut-Forez
Marie-Agnès PETIT : mission départementale de développement touristique de la Haute-Loire
Michèle POURCHER : Toscane d'Auvergne
Daniel STRELZYK : comité départemental de randonnée pédestre de Haute-Loire

ACCUEIL

Introduction

Corinne Mondin remercie les participants. Elle rappelle que l'ordre du jour est consacré à la modification des statuts de la Maison du tourisme (MDT) du Livradois-Forez. Suite à la loi NOTRe et au redécoupage du périmètre de certaines collectivités, la liste des membres actifs et leur modalité de représentation est à modifier.

Composition de l'AGE et quorum

Il est rappelé qu'ont été invités à l'assemblée générale extraordinaire :

- les membres de droit : les « anciens » représentants des « anciennes » communautés de communes ;
- les membres actifs : les prestataires qui ont souscrit une adhésion 2016.

A ce jour l'association est composée de 25 membres de droit et 109 membres actifs. Les statuts prévoient que l'assemblée générale extraordinaire ne peut délibérer qu'à la condition que 2/3 des membres soient présents ou représentés. Corinne Mondin informe que l'assemblée générale extraordinaire dispose du quorum nécessaire (95 présents ou représentés pour 134 membres).

Compte-rendu de la réunion de l'Entente du 8 décembre 2016

Corinne Mondin rappelle que les élus du territoire se concertent dans le cadre de la conférence de l'Entente pour définir la feuille de route de la Maison du tourisme. Réunie le 8 décembre dernier, la conférence de l'Entente, présidée par Michel Gonin a proposé les orientations suivantes :

- *Il est proposé collectivement les modifications statutaires de la MDT, à titre transitoire, et uniquement pour l'année 2017.*

- Les 4 communautés de communes (Ambert Livradois Forez, Entre Dore et Allier, Billom communauté, Thiers Dore et Montagne) et le PNR Livradois-Forez pourraient en devenir membres.
- Le conseil d'administration pourrait être composé de 30 membres dont 15 membres de droit et 15 membres actifs.
- Chaque collectivité pourrait avoir 3 voix au conseil d'administration. Ce principe a été choisi pour garantir une unité territoriale et permettre des échanges équilibrés en vue des modifications nécessaires pour 2018.
 - o Ambert Livradois Forez : 3 représentants
 - o Entre Dore et Allier : 3 représentants
 - o Billom communauté : 3 représentants
 - o Thiers Dore et Montagne : 3 représentants
 - o PNR Livradois-Forez : 3 représentants
- Le bureau pourrait être composé de 10 membres dont 5 membres de droit et 5 membres actifs. Chaque collectivité aurait 1 représentant.
- Il y pourrait y avoir dorénavant une représentativité des prestataires touristiques / communauté de communes au sein du conseil d'administration, à savoir 3 représentants / communauté de communes dont au moins un dans chacune des deux catégories suivantes : hébergeurs et restaurateurs ; prestataires d'activités touristiques culturelles, patrimoniales et sportifs (hors hébergement restauration).
- L'association pourrait avoir pour nom : « Maison du tourisme Livradois-Forez (Ambert-Billom-Lezoux-Thiers) »

I – MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA MAISON DU TOURISME

1 – Présentation du projet des nouveaux statuts

Corinne Mondin rappelle que :

- les projets de statuts ont été envoyés au préalable à l'ensemble des participants ;
- les projets de modifications par rapport aux anciens statuts intègrent l'ensemble des orientations des élus de l'Entente. Elles sont indiquées en grisé sur le document.

Corinne Mondin lit les projets de nouveaux statuts.

2 – Modifications en séance

4 modifications complémentaires au projet de statuts sont apportées en séance :

- le collège des prestataires d'activité devra préciser que peuvent y participer des acteurs du domaine du sport ;
- un poste de vice-président en charge des relations extérieures et des associations devra être créé ;
- un poste de secrétaire adjoint sera à supprimer ;
- les communautés de commune qui le souhaitent pourront avoir la possibilité de désigner comme représentant des élus communaux.

3 – Vote des statuts

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité moins une abstention les statuts intégrant les modifications ci-dessus apportées en séance.

II - CONCLUSION

Corinne Mondin invite les élus à prendre la parole. La plupart des élus présents s'expriment sur le bienfondé de la Maison du tourisme, le travail engagé, la nécessité de collaborer à une échelle pertinente.

Corinne Mondin informe des étapes à venir :

- les nouveaux statuts seront transmis très rapidement aux 5 collectivités potentiellement membres de droit pour qu'elles les adoptent et puissent désigner leurs représentants.
- une assemblée générale ordinaire devrait se tenir fin mars, une fois que toutes les collectivités auront désigné leurs représentants.

Corinne Mondin remercie l'ensemble des prestataires touristiques et des élus qui ont participé à la création et au développement de la Maison du tourisme. Elle invite celles et ceux qui le souhaitent à participer au conseil d'administration qui suit.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
25 JANVIER 2017
RÉSOLUTIONS**

1^{ère} RÉSOLUTION : MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA MAISON DU TOURISME

Pour	94
Contre	0
Abstention	1